

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 novembre 2014

PLF POUR 2015 - (N° 2234)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° II-544

présenté par
Mme Pires Beaune

ARTICLE 58**Mission « Relations avec les collectivités territoriales »**

À l'alinéa 49, après le mot :

« compter »,

insérer le mot :

« de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.